

FORMATION

UN MASTER SPÉCIALISÉ
SUR LA FONCTION
CONFORMITÉ

Anne-Dominique Merville

Maître de Conférences
Université de Cergy-PontoiseDirectrice
de la formation
du Master de droit
pénal financier

Le Master de droit pénal financier organisé par l'université de Cergy-Pontoise a pour ambition de répondre aux besoins croissants des établissements financiers ou autorités de régulation dans les départements de lutte anti-blanchiment, conformité et déontologie. Ce cycle très spécialisé a été bien accueilli par les étudiants.

Anne-Dominique Merville, maître de conférences à l'université de Cergy-Pontoise, est à l'origine de la création du master de droit pénal financier, en partenariat avec l'ESSEC. La première rentrée a eu lieu en septembre 2007.

■ Que recouvre le master de droit pénal financier ?

Le but de ce troisième cycle est de s'intéresser à la délinquance financière aussi bien en amont en termes de détection et de prévention, qu'en aval sur le plan de la répression. Juridiquement, cela couvre la conformité, la déontologie et bien évidemment le droit pénal des affaires. Le programme comprend ainsi

la partie administrative – relevant principalement des attributions de l'AMF, de la Commission bancaire ou autre – et la partie judiciaire (Code de procédure pénale...).

Ce troisième cycle comble une lacune de l'université qui ne s'est pas intéressée, jusqu'à présent, aux métiers de la *compliance*. Or, ceux-ci se développent au regard de la législation, ne serait-ce que la réforme *Markets in Financial Instruments Directive* (MIFID) qui est un exemple du renforcement de leur rôle dans les banques, les assurances ou auprès des autorités de régulation.

■ De quelle manière ce master se singularise-t-il ?

Précisons, tout d'abord, que les étu-

PROFIL

Anne-Dominique Merville

■ Agrégée d'économie, Anne-Dominique Merville a fait l'École normale supérieure de Cachan. Sa thèse de droit portait sur la spéculation en droit privé et elle a été recrutée au concours de maître de conférences en droit privé. Titulaire de nombreux stages dans des banques ou auprès des régulateurs,

auteur d'ouvrages sur le droit boursier*, elle a une formation de droit et d'économie, à l'image du cursus conçu pour le master de droit pénal et financier.

■ Elle se définit comme un "pur produit du service public", souvent sollicitée pour "passer dans le privé", mais qui

n'a – pour l'instant – jamais franchi le pas. Pourtant, elle s'est métamorphosée en VRP pour faire des budgets, beaucoup de communication et trouver des contrats pour ses étudiants : il a fallu envoyer pas moins de 600 emails pour obtenir 20 contrats.

* Bibliographie...

TÉMOIGNAGE

LES NOUVEAUX MÉTIERS DE LA CONFORMITÉ



Jean-Philippe Ory

Responsable France de la lutte anti-blanchiment ABN Amro

Les métiers de la conformité s'organisent désormais en une véritable filière, prête à embaucher des juniors. ABN Amro a ainsi recruté une stagiaire du master de droit pénal financier de Cergy-Pontoise chargée de la mise en place d'une cartographie des risques de conformité du groupe.

Les évolutions réglementaires récentes ont donné à la conformité ses lettres de noblesse. Dans un premier temps, les départements conformité ont recruté des collaborateurs seniors, souvent issus des autorités de tutelle. Aujourd'hui, de plus en plus structurés en filières, ces métiers commencent à avoir besoin de juniors.

UN BESOIN DE VISIBILITÉ

Mais, pour les étudiants, un métier ne devient visible que lorsqu'il fait l'objet d'une qualification professionnelle ou d'une formation diplômante. Le master de droit pénal financier répond à ce besoin. Cette filière aux débouchés spécialisés a été bien accueillie par les étudiants : la conformité est aujourd'hui reconnue et son positionnement paraît clair au sein des organigrammes d'entreprise ; ces métiers sont vus comme des postes d'expert, à responsabilité, où il faut savoir gérer les conflits et proposer des solutions.

L'EXPÉRIENCE D'ABN AMRO

Une stagiaire a ainsi été recrutée par ABN Amro dans son département

conformité. Elle a participé à la mise à jour, pour la France, d'une cartographie des risques de conformité couvrant toutes les entités du groupe. Ce projet a été mis en place pour l'ensemble des filiales d'ABN Amro dans le monde. C'est la raison pour laquelle il était intéressant d'accueillir une étudiante bilingue car tous les rapports et contacts avec Amsterdam, qui pilote le projet, se déroulent en anglais.

UNE COLLABORATION À DOUBLE SENS

En tant que maître de stage, je vais intervenir, courant mai, dans le cursus du master. Ma présentation détaillera l'organisation en matière de lutte anti-blanchiment à mettre en œuvre dans un groupe international. ABN Amro a, en effet, adapté son dispositif aux grandes lignes de la 3e directive européenne sans attendre la transposition dans les différents pays où il est implanté. Le groupe tient également compte de la réglementation américaine dans ce domaine et, globalement, s'impose des contraintes encore plus fortes que celles fixées par les normes européennes.

diants auxquels s'adresse le master sont des juristes déjà titulaires d'un diplôme de droit universitaire, de niveau M1. C'est un parti pris : concrètement, dans un service de conformité se trouvent des financiers, des comptables et des juristes. Le master

ne s'adresse qu'à ces derniers.

Il comporte plusieurs singularités : la première est qu'il s'agit d'un diplôme universitaire mais en partenariat avec l'ESSEC, prête à travailler avec nous car Cergy-Pontoise se situe parmi les très bonnes facultés de droit en

« Ce troisième cycle comble une lacune de l'université qui ne s'est pas intéressée, jusqu'à présent, aux métiers de la « compliance ». »

France. L'ESSEC nous délivre d'excellents cours de comptabilité et d'analyse financière, domaines dans lesquels les étudiants en droit doivent s'améliorer. C'est assez nouveau car normalement, dans des études de droit, on ne fait que du droit !

La deuxième idée originale était de faire un master en alternance, pratique peu utilisée dans les formations de haut niveau, qui plus est en droit. Mon idée de l'alternance est celle d'une coopération très large avec les professionnels. Il ne s'agit pas seulement de prendre un étudiant en stage : certaines banques nous sponsorisent, d'autres prennent des étudiants ou nous proposent des intervenants pour nos cours. De plus, nous organisons des tables rondes, des colloques, des petits déjeuners auxquels tout le monde est invité. Il est important que ce milieu, qui n'est pas très large à Paris, se fréquente aussi par le biais du master.

■ Quel est le contenu du cursus ?

Celui-ci comprend des cours de droit pénal des affaires et de droit boursier assurés par des universitaires, outre la comptabilité et l'analyse financière, pour laquelle l'ESSEC intervient. Des séminaires sont animés par des professionnels : directeurs juridiques ou de la conformité, hauts fonctionnaires du Groupe d'action financière (GAFI), de l'Organisme de lutte anti-fraude (OLAF), du ministère de la Justice, avocats, magis-

trats de la cour d'appel, de la Cour de cassation, du pôle financier. Ils portent sur la déontologie, la conformité, le contrôle interne et externe, les questions d'audit et aussi les autorités de régulation. Vingt heures sont ainsi consacrées uniquement à l'AMF et vingt autres à la trilogie Commission bancaire, CECEI et ACAM. Enfin les maîtres de stage peuvent intervenir sur des conférences de quelques heures ; cette année la MIFID et la troisième directive anti-blanchiment ont été les principaux sujets traités.

■ **La présentation du master insiste sur la notion de confidentialité. Pourquoi ?**

Concrètement, le premier cours est un séminaire sur la confidentialité de la vie des affaires par la directrice de la conformité de Rothschild, car les étudiants sont dans des établissements concurrents, chez les régulateurs ou les cabinets d'avocats : toutes les conditions d'un conflit d'intérêts sont réunies et nous sommes obligés dès le départ de mettre les choses au clair. Nous ne pouvons rien nous permettre car la réputation du master est en jeu. Les étudiants ont l'interdiction de parler des dossiers qu'ils traitent et ils ont vite compris qu'il n'était pas dans leur intérêt d'enfreindre cette consigne.

« Les étudiants ont l'interdiction de parler des dossiers qu'ils traitent et ils ont vite compris qu'il n'était pas dans leur intérêt d'enfreindre cette consigne. »

TÉMOIGNAGE

UN BON MATCHING ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE

JP Morgan a eu recours à l'alternance en recrutant une apprentie pour travailler sur le dossier MIF. Les établissements apprécient de trouver des candidats formés à ces métiers spécifiques.



Nathalie Riez-Thiollet

Managing director, responsable de la conformité JP Morgan France

À l'heure actuelle, les responsables de la conformité rencontrent des difficultés à recruter de jeunes talents. Nous embauchons en priorité des candidats avec un diplôme de droit ou disposant d'un master d'une grande école de commerce. Mais il faut prévoir d'emblée une formation assez conséquente autour de la régulation financière et bancaire. Le candidat découvre le métier une fois en poste. Grâce à ce master spécialisé, les candidats arrivent dotés d'une culture générale ciblée, motivés sur des fonctions dont ils connaissent déjà les principales caractéristiques et plus rapidement opérationnels.

LA SÉLECTION DES CANDIDATS

Les candidats du master sont sélectionnés en fonction de leurs appétences et des besoins de l'établissement d'accueil, avec un bon *matching* entre l'offre et la demande. Notre apprentie stagiaire travaille ainsi sur le chantier MIF au sein de l'activité banque privée de JP Morgan, sur la remise à niveau de l'ensemble des contrats. Elle est diplômée de droit anglais et russe,

un bon profil pour une banque à rayonnement international comme la nôtre.

UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

Cette stagiaire est suivie à la fois par un maître de stage et, au quotidien, par le chef de projet MIF. Elle a été associée de bout en bout à la mise en œuvre de la directive et a découvert les métiers de la banque privée. Elle a pu s'intégrer au sein des différentes équipes dans lesquelles s'est déroulée sa mission, incluant des passages à Londres où elle a pu rencontrer des responsables de la banque susceptibles de la recruter à l'issue de son stage.

LE DISPOSITIF CONFORMITÉ

Le dispositif de conformité du groupe prévoit de recruter localement un *country compliance officer* expérimenté dans chaque bureau continental. Cette présence locale est indispensable pour avoir une bonne connaissance de la langue, de la culture réglementaire du pays et une proximité avec les autorités de tutelle. Ce modèle est également appliqué dans d'autres régions où le groupe développe son activité.

■ **Combien de stagiaires compte le master ?**

Cette première promotion compte 20 étudiants pour 160 demandes. Nous passerons vraisemblablement à 25 l'année prochaine. La formule de l'alternance me permet aussi d'avoir des professionnels qui viennent compléter leur formation comme, cette année, un officier de

police judiciaire. L'année prochaine, plusieurs personnes viendront des établissements financiers et une des services des douanes judiciaires, ce qui enrichit le panel : nous aurons donc 25 contrats, mais 30 étudiants au maximum en incluant la formation continue. Cela renforce encore les liens avec le monde professionnel.

■ Quels sont vos partenaires pour cette première promotion du master ?

Nous comptons, parmi nos vingt partenaires, des autorités de régulation comme l'ACAM ou le Conseil national des commissaires aux comptes, très concerné par ce sujet, ne serait-ce que par la transposition de la troisième directive anti-blanchiment, des professionnels qui accueillent les stagiaires soit dans les services de lutte contre le blanchiment comme la BRED, Ixis, le Crédit agricole ou en conformité comme Rothschild ou HSBC (*encadré*). Certains demandent pour l'année prochaine deux stagiaires dans chacun de ces départements. Quelques entreprises, telles que Deloitte et PSA, se sont engagées mais elles sont minoritaires car les entreprises sont encore au début de leur réflexion sur ces métiers, contrairement aux banques déjà très investies.

■ Comment a été accueillie l'idée de l'alternance par vos interlocuteurs professionnels ?

Les grandes banques institutionnelles ont tout de suite suivi car elles ont une grande expérience en la matière, avec en moyenne 800 apprentis par grand réseau. En revanche, pour d'autres établissements, l'expérience était nouvelle. AXA collabore avec un nombre incroyable d'apprentis, mais rarement en troisième cycle. Les situations sont très variables d'un établissement à l'autre.

■ Quelle est la forme d'alternance choisie ?

Le stage dure treize mois : un mois et demi en entreprise, puis le cours représente deux jours par semaine pendant huit mois ; enfin, les quatre derniers mois se passent à temps plein au sein de l'établissement. Cela correspond à une demande des établissements qui accueillent les apprentis. Ces derniers doivent être présents de façon continue pour se voir confier des dossiers valorisants et à responsabilité.

« Une bonne moitié des établissements avec lesquels nous travaillons cette année ont l'intention d'embaucher des apprentis. »

COLLABORATIONS

Le master fonctionne avec des partenaires nombreux et variés

- | | | |
|---|---|---|
| <p>■ Les cabinets d'avocats : August & Debouzy, Delhomme Brégou & Associés, Sémerdjian.</p> <p>■ Les autorités de régulation : ACAM, le Conseil national des commissaires aux comptes très intéressé par ce sujet, ne serait-ce que</p> | <p>par la transposition de la troisième directive anti-blanchiment.</p> <p>■ Les banques : la Banque Postale, Calyon, Bred, Natixis, Rothschild, Crédit Agricole, JP Morgan, ABN Amro, HSBC ; l'année prochaine le master pourrait</p> | <p>accueillir Exane, Morgan Stanley, Société Générale Asset Management, Crédit Coopératif.</p> <p>■ Les assureurs : CNP, mais AXA et BNP Assurances interviendront l'année prochaine.</p> <p>■ Les entreprises : Deloitte et PSA.</p> |
|---|---|---|

■ Concernant les diplômes Bac+2, les banques ont recours à l'alternance dans l'objectif d'embaucher les stagiaires. L'objectif est-il le même pour le master ?

Une bonne moitié des établissements avec lesquels nous travaillons cette année ont l'intention d'embaucher des apprentis. D'autres ne sont pas dans une phase de recrutement pour toutes sortes de raisons, mais ils restent intéressés à participer à ce 3^e cycle pour avoir sur une période assez longue des juniors bien formés dans des équipes conformité ou déontologie jusque-là plutôt constituées de collaborateurs expérimentés, issus des équipes juridiques ou de l'audit. Les apprentis savent souvent dès le début qu'il n'y a pas d'embauche possible à la clef mais cela ne les freine pas parce que passer un an dans un établissement est une vraie richesse et que le marché du travail de la *compliance* est loin d'être saturé.

■ Quel est l'avantage de l'alternance pour une université ?

Sur le plan pédagogique, c'est extraordinaire d'avoir des étudiants qui travaillent dans les services *ad hoc*, proposent des cas d'application et ont des questions pertinentes. Cela rend la formation très efficiente. Par ailleurs, l'alternance est intéressante car nous bénéficions de taxes d'apprentissage et d'une subvention de la région Ile-de-France. De fait, notre master est totalement autonome sur le

plan financier, qu'il s'agisse des cours, des intervenants, de la logistique, de la remise des diplômes, des colloques et autres événements. Ainsi, nous avons financé deux jours à Bruxelles, pour suivre des cours à la Commission européenne et à l'OLAF. En moyenne, chaque étudiant représente un budget de 5 000 euros. Traditionnellement, un master est financé en totalité par l'enseignement supérieur. Mais, aujourd'hui, on ne crée plus de diplôme qui ne se finance pas.

■ Existe-t-il des cursus susceptibles de vous concurrencer ?

Pas en France et il paraît difficile d'implanter un tel master ailleurs qu'en région parisienne car, pour des raisons concrètes, les services de conformité sont en Ile-de-France. Beaucoup de cycles d'études proposent des formations de droit pénal des affaires, de droit des marchés financiers, mais pas les deux réunies. Quoiqu'il en soit, le marché ne se saturera pas à 25 étudiants par mois. À l'étranger, il existe une formule un peu différente à Londres, une autre au Canada. En revanche, deux universités australiennes ont des 3^e cycles de bonne qualité sur ce thème. Au point que nous envisageons un partenariat avec elles sur la base d'un échange d'étudiants. ■